

Située à une vingtaine de km du Mans, sur l'axe du LUDE, dans le village éponyme, la première pierre de l'abbaye de Château-l'Hermitage fut posée en 1144 par Geoffroy V Plantagenêt. En 1309 le pape Clément V ratifie la fondation du prieuré et confirme la possession de ses biens dans plus de 33 communes. Ses religieux groupés sous l'ordre de Saint Augustin accumulent les héritages et les dons. Celle-ci devient une place forte pendant la guerre de Cent ans. Les anglais s'en emparent. L'abbaye brûle par trois fois en moins de 60ans. Mais en 1460 elle se relève de ses ruines et va de siècle en siècle connaître une fortune nouvelle grâce à des brillants prieurs dont René de Daillon de 1578 à 1600, fils du seigneur du Lude.

Obligés de quitter leur demeure en 1790, les religieux laissent une belle propriété qui sera revendue à diverses reprises, jusqu'à ce que le dernier propriétaire, Monsieur Pottier en fasse don à l'évêché du Mans à son décès en 1999.

Devant l'endormissement de cette belle abbaye, un groupe d'amis a donc décidé en janvier 2010 de créer une association.

Celle-ci a pour but l'entretien et la restauration de l'église abbatiale à travers des manifestations culturelles et artistiques.

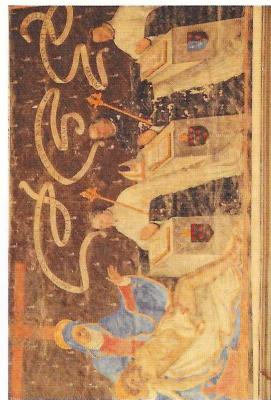
Chaque année nous organisons donc une série de 3 concerts-brunch le dimanche matin ainsi que diverses rencontres (vente de livres d'occasion, exposition des métiers d'arts ...)

La saison se termine début octobre par un concert de musique sacrée. Sont venus, en 2010 le chœur de l'Université du Maine, puis le chœur de Mayenne en 2011, en 2012 le groupe Vocalora interprétera des chants Gospel.

Sous les voûtes Plantagenêt l'acoustique ravit autant les musiciens que le public dans un cadre aussi apaisant qu'enchanteur.  
Nous serions très heureux de vous y accueillir et vous faire découvrir notre si chère abbaye.

Avec nos remerciements

## Adhésion 20



**Association des amis de l'abbaye de Château l'Hermitage**  
**8 rue Geoffroy V Plantagenêt**  
**72510 Château l'Hermitage**

Membre sympathisant: 10€

Membre actif: 20€

Membre bienfaiteur: 40€

Ci joint règlement par chèque à l'ordre de l'A-A-A de château l'Hermitage

Date et signature:

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901

Partie réservée à la secrétaire:

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Mail: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Cotisation reçue le: \_\_\_\_\_  
Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_



**Carte d'Adhérent 20**